



Direction générale de l'enseignement et de la recherche Sous-direction de l'enseignement supérieur Bureau de la Stratégie Territoriale et de l'Appui (BSTA) 1 ter avenue de Lowendal 75700 PARIS 07 SP 0149554955	Note de mobilité DGER/SDES/2014-979 09/12/2014
--	---

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 23/01/2015

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 0

Objet : poste de délégué scientifique de l'Ecole Nationale de Formation Agronomique (ENFA) de Toulouse.

Destinataires d'exécution

DRAAF
DAAF
DDT(M)
DD(CS)PP
Etablissements d'enseignement supérieur agricole public

Résumé : la présente note signale la vacance du poste de délégué scientifique de l'Ecole Nationale de Formation Agronomique (ENFA) de Toulouse et en précise le profil.

Appel à candidatures

Délégué scientifique de l'Ecole Nationale de Formation Agronomique (ENFA) de Toulouse.

Contexte d'exercice

L'Ecole Nationale de Formation Agronomique de Toulouse est un des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (MAAF). Elle a une mission nationale de former les enseignants de l'enseignement technique agricole, en collaboration avec les autres établissements publics supérieurs agricoles et des E.S.P.E., dans le cadre d'un futur master « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation ». Elle accompagne par la recherche, l'expertise et la production de ressources pédagogiques les évolutions et les innovations de ce système d'enseignement technique.

L'enseignement agricole propose des formations de la 4^{ème} au doctorat et forme 186 000 élèves et étudiants, répartis dans 840 établissements, dont 19 écoles de l'enseignement supérieur. Une centaine d'UMR, la plupart avec l'INRA et le CNRS, une trentaine d'unités propres permettent à 960 cadres scientifiques d'assurer une recherche de qualité.

En lien avec le cœur de mission de l'établissement, l'ENFA assure également toutes les missions d'un établissement d'enseignement supérieur à savoir :

- Des activités de recherche en sciences de l'éducation (didactique des disciplines, travail et professionnalisation des enseignants), en sciences humaines et sociales et dans les sciences du vivant,
- Des formations de deuxième et troisième cycle en collaboration avec les universités du site toulousain (pour plus de détails, consulter <http://www.enfa.fr>),
- Des activités de développement, de transfert et de valorisation.

Toutes ces activités sont ouvertes à l'international.

Politique scientifique

La transition agroécologique et le maintien de la compétitivité de l'agriculture française exigent une agriculture à fortes compétences, et la qualité de la formation des enseignants est à cet égard un enjeu central. La complexité des questions posées par l'agriculture, l'alimentation, l'environnement, leur évolution permanente et leur impact sociétal impose à l'équipe d'enseignants et d'enseignants chercheurs (34 EC + 14 IPAC + 5 IR + 10 IE) d'être au cœur des avancées éducatives, culturelles, technologiques et scientifiques. La place de la recherche est ainsi déterminante aux côtés du développement et de la formation pour atteindre les objectifs de changement des pratiques dans tous les domaines, afin de répondre à l'ambition de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt.

Ainsi, le champ des sciences de l'éducation mobilise une équipe dont les recherches portent sur les didactiques des disciplines, les pratiques évaluatives et les questions socialement vives, les pratiques enseignantes et les difficultés d'apprentissage dans une approche systémique (UMR Education, Formation, Travail et Savoirs ([EFTS](#))).

La mutation des activités, des espaces et des formes d'organisation des territoires ruraux, les transformations agricoles et environnementales dans la perspective du développement durable sollicitent des équipes dans des disciplines diverses comme l'économie, la sociologie, la géographie, l'agronomie et l'aménagement (UMR Dynamiques rurales, UMR Laboratoire d'études et de recherche sur l'économie, les politiques et les systèmes sociaux ([LEREPS](#)), UMR Agroécologie - innovation - territoires ([AGIR](#))).

Une équipe d'écologues axe ses travaux de recherche sur la biodiversité, notamment sur l'étude des relations proies-prédateurs et sur l'écologie chimique de ces derniers (UMR Évolution et diversité biologique ([E.D.B](#)))

Les liens forts entre l'enseignement et la recherche dans une école supérieure de formation des enseignants des lycées agricoles conduisent à privilégier les approches pluridisciplinaires qui éclairent et nourrissent les questions de formation et favorisent l'innovation dans le système d'enseignement technique agricole.

Le numérique éducatif, l'efficacité scolaire ou l'innovation pédagogique font partie des questions de recherche que l'établissement doit explorer.

Enfin, la communauté scientifique de l'ENFA est adossée à un service administratif efficace reposant sur de solides compétences de gestion des projets. Grâce à cet appui, cette communauté peut répondre à des appels d'offres importants et porter des projets ambitieux aussi bien au niveau national qu'europpéen.

Missions du directeur/délégué scientifique :

Le service de la recherche au sein de l'ENFA est organisé autour d'un délégué scientifique et d'une équipe administrative (4 agents) en appui.

Le délégué scientifique, membre de l'équipe de direction de l'établissement, est responsable de la politique scientifique auprès du directeur, du conseil scientifique et du conseil d'administration. Force de proposition, il définit et impulse un projet scientifique fédérateur, composante essentielle du projet d'établissement, au service du cœur de métier de l'établissement - la formation des enseignants - en animant le collectif des enseignants chercheurs et des chargés d'étude. Il assure la cohérence de la politique de recherche en faisant le lien avec les UMR de l'école.

Il assure une veille sur les appels à projets pouvant être en cohérence avec la politique scientifique de l'école et s'attache au respect des calendriers imposés.

Le délégué scientifique veille à une bonne articulation entre l'activité scientifique de l'ENFA et sa place dans les fédérations de recherche en éducation (réseaux de l'IFé, réseaux des E.S.P.E.), permettant d'avoir des approches pluridisciplinaires dépassant le seul secteur des sciences de l'éducation. A ce titre, il joue aussi un rôle actif dans les partenariats de l'ENFA avec divers organismes reconnus en recherche en éducation, en formation professionnelle ou en agrosociétés et écologie.

Dans le cadre de la programmation comme dans l'animation scientifique, il veille à ce que les situations rencontrées par les élèves, les familles, les enseignants et les personnels des lycées agricoles deviennent un creuset pour finaliser les questions de recherche des scientifiques de l'établissement. Il s'assure également que la programmation scientifique de l'ENFA tienne compte des préoccupations des pouvoirs publics et anticipe la mise à disposition des technologies numériques et la présence croissante de l'évaluation en matière d'éducation. Il est également responsable de la politique de transfert des recherches conduites à l'ENFA vers les communautés éducatives de l'enseignement technique à travers le dispositif d'appui à l'enseignement technique agricole ou des publications et expertises sous le timbre de l'ENFA, dont il assure la validation scientifique. Il est responsable de l'organisation des manifestations scientifiques de l'école en mobilisant les enseignants chercheurs et des chargés d'étude sur les productions à réaliser.

Il veille à la professionnalisation à la recherche des chargés d'étude et des enseignants-chercheurs de l'établissement.

Il prépare les travaux du conseil scientifique notamment les profils de poste et leur volet recherche en concertation avec les UMR et des départements de formation concernés. Il représente l'école dans les différents groupes de travail ou instances dans lesquels l'ENFA est partie prenante (DGER, HCERES, CNECA, réseaux scientifiques des établissements d'enseignement supérieur agricole, réseau des E.S.P.E., universités de Toulouse, CGE, écoles doctorales, COMUE, UMR, INRA, CNRS etc...).

Le délégué scientifique peut entretenir une expertise sur un champ de compétence propre et être amené à rédiger lui-même des textes de synthèse.

Il reçoit une lettre de mission du directeur de l'ENFA auquel il rend compte annuellement de ses actions.

Il peut être conduit à participer à des expertises collectives ou des travaux diligentés par le ministère chargé de l'agriculture (DGER).

Compétences :

Compte tenu des disciplines dominantes auxquelles se rattachent la formation des enseignants et les établissements d'enseignement supérieur agricole partenaires de l'ENFA, le directeur/délégué scientifique doit avoir les connaissances nécessaires pour être en mesure de dialoguer avec les agrosociences, les sciences de la vie et de l'environnement.

Ce poste suppose une expérience et une compétence scientifique reconnues dans le champ des sciences de l'éducation et de la formation professionnelle *largo sensu* (sociologie de l'éducation, économie de l'éducation, psychologie des apprentissages, éducation comparée, organisation et fonctionnement des systèmes éducatifs, politique de l'éducation, formation professionnelle...).

Au-delà de publications attestant d'une reconnaissance académique de bon niveau, une capacité à encadrer les travaux scientifiques d'une équipe pluridisciplinaire est nécessaire.

Compte tenu des missions de l'ENFA, le titulaire du poste doit avoir une bonne capacité de dialogue avec les décideurs publics et les communautés éducatives des lycées agricoles.

A défaut d'avoir occupé un poste de ce type dans le passé, une expérience de responsabilité dans des grands projets d'études ou de recherche est nécessaire. L'implication dans des projets européens serait un atout important.

Ce poste est accessible en position normale d'activité, par détachement, sur contrat de droit public ou sur statut de professeur associé.

Il est notamment accessible aux professeurs des universités ou aux directeurs de recherche.

Contacts :

Emmanuel DELMOTTE, directeur : 05-61-75-32-16,
emmanuel.delmotte01@educagri.fr

ENFA : Ecole Nationale de Formation Agronomique de Toulouse,
2 route de Narbonne, BP22687, 31326 Castanet Tolosan Cedex,
Tel : 05-61-75-32-32,

<http://www.enfa.fr>